



27e séance du Conseil général de la Ville de La Chaux-de-Fonds

Lundi 8 mai 2023 à 19h30

à l'Hôtel de Ville

Ordre du jour

1. Adoption des procès-verbaux des 15^e, 16^e et 17^e séances du Conseil général des 10 mars, 5 avril et 12 mai 2022.
2. Élections au sein des commissions.
3. Rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit de CHF 686'000.- pour la transformation de l'édicule à la Place du Marché 1.
4. Motion du groupe des Vert-e-s intitulée "Limitons le béton dans nos constructions", déposée lors de la séance du 4 avril 2023.
5. Interpellation du groupe des Vert-e-s au sujet de développement économique, déposée lors de la séance du 4 avril 2023.
6. Interpellation du groupe POP intitulée "Se déplacer à pied ou à vélo en Ville ne doit pas être un gymkhana", déposée lors de la séance du 4 avril 2023.
7. Interpellation du groupe POP intitulée "Carte Abeille", déposée lors de la séance du 4 avril 2023.

8. Interpellation du groupe PLR intitulée "Report de la H18 : l'application du PDPM ainsi que les investissements associés doivent également être reportés", déposée lors de la séance du 4 avril 2023.

Cédric Haldimann
président du Conseil général

Motion "Limitons le béton dans nos constructions"

On sait que la production de ciment traditionnel Portland serait responsable de près de 9 % des émissions des gaz à effet de serre en Suisse. Il est donc de première importance d'adopter des techniques de construction « bas carbone » ; il existe toute une série de techniques alternatives au béton.

Nous demandons au Conseil Communal d'étudier le remplacement du béton traditionnel par des approches « bas carbone », là où c'est possible, et souvent seulement partiellement, notamment :

- en mettant à disposition des propriétaires et des promoteurs des informations sur ces techniques de construction alternatives au béton. En particulier, à propos des manières de construire moins massives en limitant les m³ de béton ;
- en adoptant des techniques de construction alternatives au béton pour les bâtiments publics, lorsque cela est possible, mais au moins en partie ;
- en faisant la promotion de ces méthodes de construction « bas-carbone » alternatives au béton, ceci dans les règlements de construction, et de recommander leur utilisation là où c'est possible, lors de l'adoption de permis de construire.

Pour le groupe des Vert-e-s : Christian Piguet, Nathalie Tissot, Jean-Jacques Tritten, Grégory Rochat, André Ferlin, Laure Todeschini, Matos Baptista

Interpellation au sujet de développement économique

Comment le Conseil communal va-t-il se porter garant d'une économie durable en termes de ressources humaines et naturelles, en respectant les objectifs de réduction des émissions de GES dès 2030, de protection de la biodiversité et, ultimement, et, in fine, d'offrir aux jeunes générations un monde qui fasse envie ?

Pour le groupe des Vert-e-s : Jean-Jacques Tritten

Interpellation "Se déplacer à pied ou à vélo en Ville ne doit pas être un gymkhana"

Il est de plus en plus fréquent de trouver des voitures stationnées à moitié sur les trottoirs et à moitié sur les bandes cyclables dès 18h-19h (mais parfois également en journée). Ceci entraîne une gêne voire un danger pour les piétons mais plus particulièrement pour les cyclistes. Ces voitures appartiennent pour la plupart à des entreprises de livraison de nourriture à domicile (pizzeria, kebab ou autres).

De ce fait, le Conseil communal peut-il renseigner le Conseil général sur les points suivants :

A-t-il conscience du problème ?

Y'a-t-il un accord entre la Ville et ces entreprises concernant le stationnement sur le domaine public ? Et si potentiel accord, peut-on en avoir connaissance ?

La Ville est-elle déjà entrée en contact avec ces entreprises afin de trouver des solutions acceptables pour tout le monde ?

Pour le groupe POP : Olivier Beroud, Nicolas Turtschi, Lara Zender, Marin Schneeberger

Interpellation POP "Carte Abeille"

La nouvelle carte Abeille est en vigueur depuis quelques mois.

Si cette nouvelle carte facilite son emploi pour les consommateurs, elle semble le compliquer pour les commerçants.

Pour rappel, la carte Abeille a été créée pour favoriser le commerce local.

D'après nos informations, plusieurs commerçants ont renoncé à l'utiliser et d'autres l'ont abandonnée.

Sait-on combien de commerçants ont abandonné ?

Une évaluation de cette nouvelle version est-elle prévue ?

Une procédure plus simple pour les commerçants est-elle envisageable ?

Pour le groupe POP : Françoise Jeandroz

Interpellation "Report de la H18 : l'application du PDPM ainsi que les investissements associés doivent également être reportés"

Suite aux différents recours contre la H18, entraînant le report des travaux de contournement de La Chaux-de-Fonds, le groupe PLR demande au Conseil Communal de décaler également l'application du PDPM ainsi que les investissements qui y sont associés.

Pour le groupe PLR : Maël Iseli, Cédric Haldimann, Sarah Curty, Anthony Curty, Claude-André Moser, Laura Jurt, Mélanie Russi, Christophe Momba, Alain Vaucher. Frédéric Vaucher, Blaise Courvoisier